

La démarche Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel

n°4

Décembre 2015

Validation du programme d'actions !

EDITO

Nouveau Président du Syndicat mixte du Grand Site « Cap d'Erquy - Cap Fréhel », c'est avec beaucoup d'enthousiasme que j'accompagne la dynamique du Grand Site sur ce territoire. Je suis convaincu du très grand potentiel de ces lieux, grâce à la richesse et à la beauté de ses paysages mis en valeur au quotidien par les habitants, les élus et les personnes qui travaillent sur ce territoire exceptionnel.

Au cours des premiers mois de mandature, j'ai découvert le dynamisme du réseau des Grands Sites de France, qui en compte plus de 40, dont 14 sont déjà labellisés. Lors des dernières rencontres

nationales de ce réseau, j'ai pu échanger avec d'autres Grands Sites de France et ces derniers m'ont fait part du long travail nécessaire pour obtenir le label, mais aussi de leur grande satisfaction d'avoir engagé leur territoire dans cette démarche. Pourquoi ? Parce que cela leur a permis, d'abord, de mieux gérer les flux de visiteurs, de mieux les accueillir et de leur transmettre les valeurs et les richesses du territoire. Mais aussi, parce que cela a donné la possibilité de mieux préserver la fragilité de leurs sites naturels, tout en renforçant les retombées et la valorisation des économies locales.

Je suis très heureux de voir qu'au cours des derniers mois, la démarche Grand Site a avancé sur notre territoire au travers d'événements majeurs, dont la validation du programme d'actions. La lettre d'information que vous avez entre les mains, vous permettra, je l'espère, de mieux comprendre les actions envisagées pour notre territoire.

Yannick Morin

Président du Syndicat mixte Grand Site Cap d'Erquy-Cap Fréhel
Trésorier du réseau des Grands Sites de France

LE MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE EN VISITE SUR LES DEUX CAPS...

Les 30 et 31 juillet derniers, Madame Isabelle Poulet, Chargée de mission Grands Sites de France au Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, a passé deux journées sur les sites du Cap d'Erquy et du Cap Fréhel.

Madame Poulet s'est rendue sur place pour découvrir le territoire, analyser les enjeux, rencontrer les élus et acteurs locaux concernant la démarche Grand Site, dans laquelle le Syndicat mixte - Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel et les communes participant à l'opération, se sont engagés depuis 2012.

Cette visite technique a permis à Madame Poulet, nouvellement en charge de cette mission, de parcourir l'ensemble du territoire d'Ouest en Est. Au programme de cette visite : le port d'Erquy, le Cap d'Erquy, l'Îlot St-Michel, le Marais de l'Islet, le bourg de Plurien, la station balnéaire de Sables d'Or les Pins, le Cap Fréhel, les bourgs de Plévenon et Fréhel.

Ses très bons retours et ses encouragements présagent d'une suite favorable pour la démarche Grand Site en cours !



L'OPÉRATION GRAND SITE (OGS)

RAPPELS

Le label national « Grand Site de France » est délivré par le ministère en charge de l'Ecologie. Il a pour but de valoriser les sites de France remarquables pour leur paysage et leur caractère exceptionnel. Un territoire peut obtenir le label, d'une part, s'il détient un site classé et d'autre part, s'il respecte les principes de développement durable, en conciliant la préservation du paysage, la qualité de l'accueil du public, la participation des habitants et des partenaires à la vie du Grand Site.

Le Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel s'est engagé dans la démarche en vue d'obtenir le label. Pour cela, les élus ont lancé dès 2012 une « Opération Grand Site », qui consiste à réaliser un diagnostic permettant de définir les valeurs, les enjeux et le projet du territoire. Celui-ci est ensuite complété par un programme d'actions qui permet de planifier les opérations nécessaires afin de répondre aux objectifs du label. C'est la mise en œuvre effective de ce programme d'actions qui permettra au Grand Site d'obtenir une labellisation.

ETAT D'AVANCEMENT

Le comité de pilotage (l'instance décisionnaire du Grand Site) a validé le programme d'actions en septembre 2015. La Commission départementale nature des paysages et des sites a également validé le projet en octobre dernier.

LE CALENDRIER À VENIR ...

La prochaine étape est prévue début 2016 avec la présentation du projet de territoire à la Commission supérieure des sites et des paysages afin de connaître sa position sur le programme d'actions. La mise en œuvre des actions débutera ainsi l'année prochaine, pour un dépôt de candidature au label à partir de 2017.

UN PROGRAMME D'ACTION EN 22 FICHES

Le diagnostic, réalisé en 2014, a été complété en 2015 par l'élaboration d'un programme d'actions qui comporte 22 fiches et s'articule autour de 3 axes : la qualité des paysages, liée aux enjeux de préservation, la promesse Grand Site qui touche à l'accueil du visiteur et l'économie du territoire concernant la valorisation et les

retombées économiques. Ces fiches actions, sont le fruit d'une réflexion réalisée en groupes de travail composés de membres d'associations en lien avec le tourisme et l'environnement, de représentants des acteurs socio-professionnels, d'élus et de représentants de l'Etat.

LA QUALITÉ DES PAYSAGES

Action 1 : Elaborer et mettre en œuvre un plan de gestion et d'aménagement des sites classés

Action 2 : Mettre en place un schéma de gestion et d'évaluation des espaces naturels

Action 3 : Elaborer et mettre en œuvre un projet global pour l'estuaire de l'Islet

Action 4 : Mettre en œuvre le plan de réhabilitation du Routin

Action 5 : Coordonner les actions de lutte contre les espèces invasives

Action 6 : Elaborer un projet de requalification autour des Routes Départementales

Action 7 : Réduire la place de la publicité dans le paysage

Action 8 : Valoriser les ouvrages historiques

Action 9 : Identifier et renforcer la vocation paysagère des haies bocagères et des petits boisements du Grand Site

Action 10 : Mettre en place un observatoire des paysages



LA PROMESSE GRAND SITE

Action 11 : Requalifier l'accueil du public sur le Cap Fréhel et le doter d'un équipement pivot de type Maison de site

Action 12 : Créer des outils d'interprétation adaptés à tous les publics, outiller la découverte scolaire et encourager l'action des structures d'éducation à l'environnement et des associations locales œuvrant pour la découverte du patrimoine

Action 13 : Requalifier les itinéraires de circulation automobile, valoriser les parcours par une définition des haltes et stations d'observation et intégrer les parkings d'accès au littoral



Action 14 : Inscrire les valeurs du Grand Site dans le projet communal (charte architecturale, urbaine et paysagère), réaliser un cahier de recommandations et valoriser les entrées de bourgs

Action 15 : Améliorer l'offre de randonnée et renforcer l'offre de transports en commun depuis les gares et les bourgs jusqu'aux caps



L'ÉCONOMIE DU TERRITOIRE



Action 20 : Mettre en œuvre une stratégie Grand Site de communication tirant parti de la notoriété Grand Site et ciblant des publics en ailes de saison (type produits touristiques « escapades douces sans voiture » et séjours nature)

Action 21 : Valoriser une agriculture diversifiée génératrice de richesses paysagères

Action 22 : Promouvoir les ressources du Grand Site notamment maritimes par une route des saveurs, des visites d'exploitations et d'artisanat, la vente directe de produits locaux, la qualification des restaurants et tous labels adéquats

Action 16 : Valoriser les campings

Action 17 : Faire émerger des points d'intérêt sur le territoire relayant la dynamique Grand Site sur des thématiques complémentaires et générant des retombées (bourgs de Plévenon et de Plurien, criée et aire du Cap d'Erquy)

Action 18 : Valoriser l'offre de randonnée et la rendre lisible par un portail Web global de l'offre de découverte Grand Site

Action 19 : Valoriser les services adaptés aux randonneurs et en faire émerger de nouveaux, notamment locations de vélo, maillés à l'échelle du territoire



POUR EN
SAVOIR PLUS...

Tous les documents de la démarche Grand Site sont consultables sur le site Internet : www.grandsite-capserquyfrehel.com (rubrique Grand Site / documents téléchargeables).



Le Grand Site en actions

AMÉLIORER ET FAVORISER LA MOBILITÉ DOUCE SUR LES CAPS

Avec ses 1,6 millions de visiteurs chaque année, le territoire des caps se parcourt principalement en voiture alors que d'autres moyens de déplacement favorisant l'immersion dans les sites et la découverte « de l'esprit des lieux » sont possibles. La démarche Grand Site souhaite répondre aux besoins de mobilité sur les caps dans le respect des habitants et des espaces fragiles concernés, en permettant une alternative à la découverte des lieux en voiture, en favorisant les modes de déplacement doux.



PAROLES D'ACTEURS

Isabelle CARRE, Cap Evasion Vêlo

Quelle est votre activité sur le Grand Site ?

Depuis 2015, je propose à la fois de la location de vélos pour petits et grands auprès des particuliers ou des hébergeurs, et j'organise aussi des balades nature accompagnées en vélos électriques. Mon but est de promouvoir la mobilité douce sur le territoire en proposant une alternative au déplacement automobile. Je souhaite également partager la découverte de notre riche patrimoine et mettre en avant les gens du territoire en organisant des rencontres.

Quelles sont pour vous les forces du territoire ?

Nous disposons d'un patrimoine exceptionnel dans toute sa diversité : naturel, paysager, humain et historique. De nombreux acteurs locaux motivés habitent ce territoire et semblent vouloir le partager. Ces forces vives et cette « envie de faire et de partager » me paraissent être un atout considérable pour le Grand Site.

Selon vous qu'apportent la démarche Grand Site et son projet de territoire ?

C'est une réelle opportunité. Cela va permettre une

meilleure mise en valeur de notre territoire, notamment par une réflexion et des aménagements sur les itinéraires de circulation sur le Grand Site. Cet objectif rejoint totalement mon activité.

Quelles sont vos attentes concernant la démarche Grand Site ?

Je souhaite être intégrée pleinement dans la démarche Grand Site et participer à sa réflexion. Cette opération doit permettre de fédérer les acteurs d'éducation à l'environnement et de faire émerger un réseau dynamique favorisant la concertation et le partage des moyens. Il me semble également qu'elle doit être un levier d'innovation pour une meilleure valorisation de notre territoire, notamment dans le domaine des modes de consommation habituels, des déplacements doux ou dans les nouvelles approches numériques. Enfin, j'attends que la démarche Grand Site impulse le développement de nouveaux circuits vélo sur le territoire et des produits touristiques autour de cette pratique, car il y a urgence !

PROMOUVOIR LES PRODUITS LOCAUX DU GRAND SITE

Le Grand Site abrite une multitude d'entreprises, d'artisans et d'exploitants agricoles qui élaborent des produits locaux de qualité et variés qui constituent une plus-value pour notre territoire. La démarche Grand Site souhaite mettre en place des actions de valorisation des produits existant et, pourquoi pas, faire émerger de nouvelles initiatives. En mettant en avant ses ressources locales, le Grand Site espère rendre hommage aux professions qui font vivre le territoire, en valorisant leur savoir-faire.



PAROLES D'ACTEURS

Nicolas et François NONNET, Ostréiculteur

Quelle est votre activité sur le Grand Site ?

Ostréiculteur depuis un peu plus de 10 ans dans la baie de la Fresnaye, je produis et vends des huîtres auprès des particuliers et des restaurateurs locaux. Face à une demande croissante de découverte des parcs et du métier d'ostréiculteur, nous avons développé depuis 2014 avec mon père, une structure permettant un accueil touristique individuel ou collectif intitulée : L'huître fait son cinéma ! L'idée : proposer un produit touristique composé du visionnage d'un film sur l'activité, d'un temps de questions/réponses et d'une dégustation pour promouvoir la baie et mon métier, tout en favorisant les ventes.

Quelles sont pour vous les forces du territoire ?

L'esthétisme des lieux est pour moi la principale force. Notre territoire présente des paysages remarquables qui attirent les visiteurs. Le Cap Fréhel et son voisin moins connu le Cap d'Erquy sont des sites magnifiques où il est fort agréable de se balader ou de randonner. Nous avons la chance d'avoir un territoire très riche au niveau du patrimoine naturel et culturel. Les personnes qui viennent chez nous sont toujours éblouies par la beauté des lieux.

Selon vous qu'apportent la démarche Grand Site et son projet de territoire ?

Il me semble qu'il s'agit d'une réelle opportunité pour notre territoire. L'obtention du label Grand Site de France après la réalisation concrète d'actions de préservation et de valorisation sera un plus pour notre territoire. Cela permettra de mieux accueillir le visiteur et surtout de le faire rester plus longtemps sur place pour découvrir toutes les activités que nous avons à proposer. Le lien entre les deux caps est important à tisser, afin de favoriser le déplacement du visiteur entre ces deux sites.

Quelles sont vos attentes concernant la démarche Grand Site ?

Nous souhaitons que l'OGS permette une meilleure visibilité de notre activité sur le territoire. En effet, l'activité ostréicole rencontre des difficultés actuellement. Si l'OGS contribue à valoriser l'huître et ce métier, cela nous permettra de communiquer auprès d'un plus large public. Elle pourrait également favoriser l'émergence de nouveaux produits touristiques réalisés en partenariat, qui contribueraient à faire découvrir notre territoire sous des angles complémentaires afin de retenir les visiteurs plus longtemps.

Syndicat mixte Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel
16 rue Notre Dame, 22 240 Plévenon
Tél. 02 96 41 50 83
www.grandsite-capserquyfrehel.com

Responsable de la publication : Y. Morin
Photographies : Syndicat mixte Grand Site Cap Erquy - Cap Fréhel,
Marika Arabi-Onnela, Mathilde Millot, Pierre Torset
Mise en page et impression : Roudenn Grafik
Distribution : La Poste



Autres partenaires,
et notamment de l'OGS :



Autre collectivité
du Syndicat mixte :

